

*Extrait de Recherches pour servir à l'Histoire
naturelle des Crustacés amphipodes ;*

Par M. H. MILNE EDWARDS.

(Présentées à l'Académie royale des Sciences, le 30 mars 1829.)

L'entomologie ou l'histoire des animaux articulés est sans contredit une des sciences dont les naturalistes se sont le plus occupés ; mais toutes les branches dont elle se compose n'ont pas été cultivées avec le même soin. Les insectes ont été le sujet des travaux les plus nombreux et les plus minutieux ; les crustacés, au contraire, n'ont fixé l'attention que d'un petit nombre d'observateurs ; et c'est de nos jours seulement que datent la plupart des recherches suivies qui ont été faites sur cette classe d'animaux. Nous avons donc pensé que ce serait en dirigeant nos études plus spécialement sur cette partie de la zoologie que nos observations pourraient devenir le plus utiles aux progrès de l'entomologie, et nous avons cherché, M. Audouin et moi, à coordonner nos travaux de manière à atteindre le plus facilement le but que nous avions en vue.

Depuis qu'on a pris pour base de la distribution méthodique des êtres la science de l'organisation, chacun a reconnu combien sont intimes les rapports qui unissent la zoologie proprement dite avec la physiologie et l'anatomie comparée, et combien il est essentiel de connaître la structure tant intérieure qu'extérieure des animaux pour parvenir même à les classer d'une manière naturelle : nous ne pouvions par conséquent avoir d'incerti-

tude sur la marche à suivre , et nous nous sommes occu-pés en premier lieu de l'organisation des Crustacés. Plusieurs raisons , que l'on appréciera sans doute , nous ont déterminés à faire ces études en commun ; elles devaient servir comme de point de départ pour les tra-vaux que nous avions en vue l'un et l'autre. Pour les entreprendre , il était indispensable que nous allussions nous établir pendant un certain temps sur les bords de la mer ; et , en nous réunissant comme nous l'avons fait , ces recherches devenaient plus agréables et plus fruc-tueuses. Enfin , pendant que cette coopération accélérerait notre marche , elle devait aussi la rendre plus certaine ; car , nous occupant ensemble des mêmes points , nous pouvions espérer que ce qui échapperait à l'un serait aperçu par l'autre , et que cette double investigation , en diminuant considérablement les chances d'erreur , ajouterait au poids de nos observations. Aujourd'hui que nos travaux sur l'anatomie et la physiologie des Crustacés sont à peu près terminés , et que la plupart de nos résultats ont été soumis au jugement de l'Académie , nous avons commencé à nous occuper de la partie zoolo-gique de l'histoire de ces animaux ; mais , en faisant ces recherches spéciales , dont les détails sont presque innombrables , nous avons pensé qu'il serait inutile de nous en occuper conjointement et qu'il y aurait même de l'avantage à partager ce travail. Nous nous sommes donc décidés à faire chacun de notre côté une suite de monographies destinées à être réunies un jour , et coor-données de manière à former par leur ensemble un seul corps d'ouvrage.

Les recherches qui sont le sujet de ce Mémoire portent

principalement sur la structure extérieure des Crustacés Amphipodes et sur la classification de ces animaux.

Du temps de Linné, presque tous les Amphipodes étaient complètement inconnus des naturalistes, et dans le premier ouvrage de Fabricius, il n'est question que de trois espèces. Aujourd'hui même, on n'a étudié l'organisation que d'un très-petit nombre de ces animaux; aussi m'en suis-je occupé en premier lieu. J'ai examiné les modifications que présentent les divers organes extérieurs dans toute la série des Amphipodes, et je les ai comparés aux mêmes parties dans les ordres voisins.

Dans la seconde partie de ce travail, j'ai fait l'application des connaissances anatomiques ainsi acquises à la classification méthodique de ces êtres, et, à l'aide de ces éléments si nécessaires à la solution d'une pareille question, j'espère mieux faire connaître les limites qui doivent séparer les Amphipodes des autres Crustacés, et rendre plus naturels les groupes secondaires qu'il convient d'établir parmi eux.

Enfin, dans la troisième partie, j'ai présenté la description des genres et des espèces qui, dans l'état actuel de la science, doivent composer l'ordre des Amphipodes.

Dans l'extrait que nous allons en donner ici, nous ferons connaître les diverses coupes que ces recherches nous ont conduits à établir dans ce groupe naturel, et nous donnerons la description de quelques-unes des espèces nouvelles exotiques les plus remarquables; celle des Amphipodes de nos côtes trouvera sa place dans l'ouvrage sur le littoral de la France, que nous sommes sur le point de publier, M. Audouin et moi. Enfin, l'ensemble de ce travail paraîtra dans le cinquième volume

des Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris , actuellement sous presse.

Afin de faciliter la détermination de ces petits Crustacés , j'ai exposé dans des tableaux synoptiques les principales différences qu'on rencontre dans les divers genres et espèces qui se rapportent à ce groupe , en ayant soin de ne faire usage que de caractères parfaitement comparatifs. Cette marche analytique , qui est analogue à celle adoptée par M. Duménil dans plusieurs de ses ouvrages d'histoire naturelle , nous paraît offrir de grands avantages ; mais l'énumération des traits caractéristiques d'un genre ou d'une espèce ne suffit pas pour nous les faire connaître d'une manière complète , et à moins de signaler toutes les particularités d'organisation qu'on y observe , on ne peut atteindre ce but , ni espérer d'en faire distinguer les espèces nouvelles avec lesquelles elles peuvent avoir en commun tous les caractères qui les éloignent des autres animaux déjà connus. Ces tableaux analytiques ne peuvent donc dispenser des descriptions détaillées , et on ne devra s'en servir que pour arriver promptement à une détermination probable ; car , pour la regarder comme certaine , il faut s'assurer de l'identité de tous les caractères employés dans la classification naturelle des animaux.

Dans le tableau suivant , on pourra voir d'un seul coup d'œil les principaux caractères qui distinguent les Amphipodes des autres ordres de la même classe (1).

(1) Dans le Mémoire que j'ai présenté à l'Académie , il n'était question dans ce tableau que des Malacostracées. Je me fais aussi un devoir d'indiquer ici que j'avais d'abord placé les genres Rhoé et Thanaës parmi les Amphipodes , et que c'est d'après le conseil de M. Latreille

les bases remplissent l'office de mandibules.
céphalo-thoracique, portant la bouche, etc., }
érie de paires de pattes lamelleuses et bran- }
} Ordre des
} XYPHOSURES.

Bouche dépourvue de

res préhensiles, qui sont suivis d'un certain }
plusieurs segmens. }
} Ordre des
} SIPHONOSTOMES.

Cor-
c
e d'une coquille bivalve. Pattes thoraciques }
} Ordre des
} OSTRAPODES.

oint de pattes abdominales. Tête distinete du }
et renfermé dans un test bivalve. }
} Ordre des
} CLADOCÈRES.

oins, et souvent suivies de plusieurs paires de }
corps, et donnant, en général, naissance à }
partie ou en totalité. Thorax et abdomen formés }
ombre de segmens. }
} Ordre
} des
} PHYLOPODES.

braneuses à la base des pattes thoraciques, ni }
ominales membraneuses, et paraissant aptes à }
d'organes respiratoires. Appareil buccal com- }
membres; en général, un seul œil. Thorax }
, et portant cinq paires de pattes, en général }
. Abdomen composé de deux segmens au moins, }
ageoire caudale, mais ne portant jamais de }
} Ordre
} des
} COPÉPODES.

Abdomen rudimentaire, ayant la forme d'un }
petit tubercle sans appendices distincts. }
Thorax divisé en six segmens, et portant des }
vésicules membraneuses. }
} Ordre
} des
} LÉMIPODES.

Bouche armée }
d'organes }
spéciaux de }
mastication, }
savoir, d'une }
paire de man- }
dibules, et }
d'une ou plu- }
sières paires }
de mâchoi- }
res.

Abdomen grand, et }
portant cinq ou six }
paies de membres }
très - développés. }
Thorax ordinaire- }
ment divisé en sept }
segmens. }
Membres abdominaux des }
cinq premières paires }
homomorphes, mem- }
braneux, en général im- }
propres à la locomotion, }
mais paraissant remplir }
les fonctions de bran- }
ches. En général, point }
de veinules membraneuses }
à la base des pattes }
thoraciques. }
} Ordre
} des
} ISOPODES.

Abdomen petit, et }
portant six ou sept }
paies de membres }
très - développés. }
Thorax ordinaire- }
ment divisé en sept }
segmens. }
Membres abdominaux des }
cinq premières paires }
hétéromorphes, de con- }
sistance cornée, et ser- }
vant à la locomotion. }
Un certain nombre de }
grandes vésicules mem- }
braneuses fixées à la base }
des pattes thoraciques, }
et paraissant servir à la }
respiration. }
} Ordre
} des
} AMPHIPODES.

grand bouclier céphalique ou carapace. Yeux }
es vésicules membraneuses fixées à la base des }
roprement dites et rameuses. Appareil buccal }
es. Membres thoraciques en général au nombre }
} Ordre
} des
} STOMAPODES.

respiratoire spéciale, pratiquée de chaque côté }
bouclier céphalique, ou carapace, recouvrant la }
posé de six paires de membres. Pattes thoraci- }
} Ordre
} des
} DÉCAPPODES.

CLASSE DES CRUSTACEES

Bouche dépourue d'organes spéciaux de mastication.	Bouche entourée de pattes ambulatoires, dont les bases remplissent l'office de mandibules. Corps formé de deux portions distinctes, l'une céphalo-thoracique, portant la bouche, etc., l'autre abdominale, garnie en dessous d'une série de paires de pattes lamelleuses et branchiales.	Ordre des XYLOPODES.
Corps sans divisions anulaires distinctes, et renfermé en entier sous un grand bouclier dorsal ayant la forme d'une coquille bivalve. Pattes thoraciques cornées, non branchiales, virgiformes, et au nombre de quatre paires au plus.	Bouche en forme de sucier et entourée de membres préhensiles, qui sont suivis d'un certain nombre de pattes lamelleuses. Corps divisé en plusieurs segments.	Ordre des SIPHONOSTOMES.
Pattes thoraciques aplatises, lamelleuses, membranueuses en totalité ou en partie, et paraissant servir à la respiration.	Pattes thoraciques au nombre de cinq paires; point de pattes abdominales. Tête distincte du reste du corps, qui est divisé en huit segments, et renfermé dans un test bivalve.	Ordre des CRABOPODES.
Poing de branchies proprement dites, fixés aux flancs, et renfermées dans une cavité respiratoire pratiquée de chaque côté du thorax. Point de grande lame valvulaire fixée au côté externe des mâchoires de la première paire.	Pattes thoraciques virgiformes, cornées, et paraisant servir à la respiration.	Ordre des PHYLLOPODES.
Corps divisé en un certain nombre d'au moins deux paires de branches distinctes.	Thorax complètement à découvert; point de bouclier céphalique ou carapace. Yeux immobiles et non pédiculés.	Ordre des COPÉPODES.
Des branchies proprement dites et non rameuses, fixées aux flancs, et renfermées dans une cavité respiratoire spéciale, pratiquée de chaque côté du thorax; une grande lame valvulaire au côté externe des mâchoires de la seconde paire. Un bouclier céphalique, ou carapace, recouvrant la totalité ou la majeure partie du thorax. Yeux pédiculés. Appareil buccal presque toujours composé de trois paires d'appendices. Pattes thoraciques en général au nombre de sept ou huit paires.	Thorax caché en totalité ou en partie sous un grand bouclier céphalique ou carapace. Yeux portés sur des pédicules mobiles; souvent des vésicules membranueuses fixées à la base des pattes thoraciques, ou bien des branchies proprement dites et rameuses. Appareil buccal composé en général de trois paires d'appendices. Pattes thoraciques en général au nombre de sept ou huit paires.	Ordre des STOMAPODES.
Bouche armée d'organes spéciaux de mastication, savoir, d'une paire de mandibules, et d'une ou plusieurs paires de mâchoires.	Point de vésicules membranueuses à la base des pattes thoraciques, nî de fausses pattes abdominales membranueuses, et paraissant aptes à remplir les fonctions d'organes respiratoires. Appareil buccal composé de six paires de membres; en général, un seul œil. Thorax divisé en cinq segments, et portant cinq paires de pattes, en général natatoires et biramées. Abdomen composé de deux segments au moins, et terminé par une nageoire caudale, mais ne portant jamais de fausses pattes.	Ordre des LAMPODES.
	Abdomen rudimentaire, ayant la forme d'un petit tubercule sans appendices distincts. Thorax divisé en six segments, et portant des vésicules membranueuses.	
	Membres abdominaux des cinq premières paires homomorphes, membranueuses, en général impropre à la locomotion, mais paraissant remplir les fonctions de branchies. Appareil buccal presque toujours formé seulement de quatre paires de membres; deux yeux. Thorax en général divisé en six ou sept segments, et portant sept paires de pattes ambulatoires ou préhensiles, non natatoires, et simples.	Ordre des ISOPODES.
	Abdomen grand, et portant cinq ou six paires de membres très développés. Thorax ordinairement divisé en sept segments.	Ordre des AMPHIPODES.
	Membres abdominaux des cinq premières paires hétéromorphes, de consistance cornée, et servant à la locomotion. Un certain nombre de grandes vésicules membranueuses fixées à la base des pattes thoraciques, et paraissant servir à la respiration.	Ordre des STOMAPODES.
		Ordre des DECAPODES.

Ordre des AMPHIPODES.

Crustacés maxillés dont le corps est divisé en treize ou quinze segments mobiles, et ne présente pas en dessous de bouclier céphalo-thoracique ou carapace ; dont le thorax ne présente pas sur les côtes une cavité respiratoire renfermant des branchies ; dont les sept paires de membres, situés immédiatement à la suite du labre, entrent dans la composition de l'appareil buccal ; dont les autres membres thoraciques ont la forme de pattes ambulatoires ou préhensiles, et n'ont jamais la forme de feuilles membraneuses, mais portent à leur base (celles de la première paire et quelquefois celles de la dernière paire exceptées) un appendice membraneux plus ou moins vésiculaire, qu'on peut regarder comme l'analogie du fouet (1), et qui paraît remplir les fonctions d'un organe respiratoire ; dont les membres abdominaux, au nombre de six paires, sont hétéromorphes, ceux des trois premières paires constituant des fausses pattes nataires très-mobiles, terminées par de longues lames cornées, et ceux des paires suivantes presque immobiles terminés en général par des stylets ou des appendices foliacés, et concourant à former une espèce de queue ; dont les yeux sont composés, sessiles, immobiles et au nombre de deux ; dont le système nerveux central consiste en deux chaînes ganglionnaires distinctes ou réunies, et occupant toute la longueur du corps ; dont le

que je les réunis aux Isopodes, ce qui permet d'assigner à ces ordres des caractères plus précis, sans les rendre moins naturels.

(1) Nous nous proposons de présenter les preuves de cette analogie dans une autre occasion.

œur à la forme d'un vaisseau longitudinal placé dans le thorax ; dont les organes génitaux mâles s'ouvrent au dehors de chaque côté de l'arceau inférieur du dernier anneau thoracique ; dont la femelle porte les œufs sous le thorax, et dont les petits naissent avec les formes générales qu'ils doivent toujours conserver.

Ces Crustacés forment deux familles naturelles qu'on peut distinguer de la manière suivante :

ORDRE des AMPHIPODES.	Pattes-mâchoires recouvrant toute la bouche, et formant une espèce de lèvre inférieure impaire, terminée par quatre grandes lames cornées, et deux longues tiges palpiformes. Corps grêle et allongé; tête petite.	Famille des CREVETTINES.
	Pattes-mâchoires ne recouvrant que la base des appendices précédents, et formant une espèce de lèvre inférieure impaire, terminée par trois lames cornées et dépourvues de tiges palpiformes, ou n'en ayant que des vestiges. Corps en général gros et bombé; tête en général forte.	Famille des HYPÉRINES.

FAMILLE DES CREVETTINES.

Les Amphipodes qui composent cette famille ne sont jamais parasites ; ils mènent tous une vie errante et sont en général remarquables par leur agilité. Leurs antennes, toujours au nombre de quatre, sont grêles, ordinairement très-allongées et dirigées en avant. Chez la plupart d'entre eux, les pattes thoraciques des deux premières paires servent principalement à la préhension, et présentent des modifications en rapport avec leur usage ; les pattes suivantes au contraire sont toujours ambulatoires, et se terminent par une longue tige cylindrique

dont les mouvements s'exécutent suivant le sens longitudinal, c'est-à-dire, d'avant en arrière, ou *vice versa*.

Les Crevettines constituent deux tribus naturelles caractérisées comme il suit :

FAMILLE des CREVETTINES.	Corps très-comprimé ; pattes thoraciques des quatre premières paires encaissées à leur base ; extrémité postérieure du corps constituant un organe de saut.	Tribu des SAUTEURS.
	Corps pas notablement comprimé ; pattes thoraciques des quatre premières paires point encaissées ; extrémité postérieure du corps ne constituant pas un organe de saut.	Tribu des MARCHEURS.

Tribe des SAUTEURS.

Dans cette tribu, le corps est très-comprimé latéralement, et les épinières ou pièces latérales de l'arceau supérieur des quatre premiers anneaux thoraciques sont très-grandes et clypéiformes ; elles descendent en dehors de la base des pattes correspondantes, et les encaissent pour ainsi dire. A la partie postérieure du thorax, les épinières sont au contraire peu développées ; mais elles sont, pour ainsi dire, remplacées par l'article basilaire des pattes correspondantes qui est également lamelleux et clypéiforme. Les antennes inférieures ne sont jamais pédiformes, et se terminent par une tige annelée, longue et flexible. Enfin les trois derniers anneaux de l'abdomen portent des appendices terminés par des stylets coniques, et forment avec les vestiges de l'anneau caudal une espèce de queue qui se replie sous le thorax de manière à constituer un ressort propre au saut.

Ces Crevettines nagent toujours sur le flanc et sautent avec une agilité extrême. Voici le tableau des divisions génériques que j'ai cru devoir conserver ou établir dans cette tribu.

TRIBU des SAUTEURS.	Mandibules dépourvues de tiges palpiformes, ou n'en présentant que des vestiges; antennes supérieures simples et beaucoup plus courtes que le pédoncule des antennes inférieures (<i>Crevettines sauteuses arénicoles</i>).	Mandibules portant une longue tige palpiforme. Antennes supérieures au moins aussi longues que le pédoncule des inférieures, et présentant souvent un filet terminal accessoire (<i>Crevettines sauteuses aquatiques</i>).	Pattes de la seconde paire ne se terminant point par une main subchéliforme. Pattes de la seconde paire terminées par une grande main subchéliforme.	Genres TALITRA ORCHESTIA
	Pattes de la première paire sans élargissement, en forme de main, ou terminées par une main subchéliforme, dont la griffe mobile n'est formée que d'un seul article (le sixième).	Pattes des deux dernières paires terminées par un ongle immobile.	Antennes supérieures terminées par une seule tige annelée.	Genres AMPHIPUS CREVETTE
	Pattes de la première paire terminées par une main chéliforme, dont le doigt mobile, formé par les deux derniers articles, s'applique sur un prolongement digitiforme de l'antépénultième article.	Pattes des cinq dernières paires subchéliformes, terminées par une griffe mobile.	Antennes supérieures terminées par deux tiges anelées, dont une très-petite.	Genres CREVETTE LACONIA

Genre ORCHESTIE, *Orchestia*, Leach.

Dans les Orchesties, de même que dans les Talitres, la lame épiniérienne du cinquième anneau thoracique est presque aussi développée que celles situées plus antérieurement, tandis que chez les Crevettes et les autres Crevettines de notre seconde subdivision, cette pièce est très-étroite et semblable à celles des sixième et septième segmens. Les pattes antérieures des Orchesties sont beaucoup moins grandes que celles de la seconde paire, et se terminent par une petite main imparfairement subchéliforme; celles de la sixième et septième paires sont

plus longues que les autres. Enfin les divers appendices de la bouche présentent aussi des particularités qu'il serait trop long d'énumérer ici. Ces petits Crustacés vivent, comme on le sait, sur le rivage, et ils ont la faculté de s'enfouir dans le sable avec beaucoup de rapidité.

Espèces.

A. Pattes de la sixième paire ayant à peu près la même grandeur que celles de la septième paire.

B. Point de gros tubercule sur le milieu du bord antérieur des mains de la seconde paire.

C. Bord antérieur de ces mêmes mains convexe, et suivant à peu près la courbure de la griffe.

D. Point de tubercule pointu sur le bord interne de la griffe des mêmes pattes de la seconde paire.

O. LITTOREA, Leach.

(Montagu, Linn. Trans., vol. VII, Pl. 4, fig. 4.)

DD. Bord interne de la griffe des pattes de la seconde paire armé d'un gros tubercule pointu.

O. MONTAGUI, Audouin.

(Savigny, Egypte, Pl. 11, fig. 7.)

CC. Bord antérieur des mains de la seconde paire fortement échancré, de façon à leur donner une forme presque semi-lunaire.

O. DESHAYESII, Audouin.

(Savigny, Egypte, Pl. 11, fig. 8.)

BB. Bord antérieur des mains de la seconde paire armé, sur sa partie moyenne, d'un gros tubercule qui occupe une partie de l'espace compris entre lui et la griffe. O. LONGICORNIS.

(*Talitrus longicornis*, Say, Journ. of Philadelph., vol. I.)

AA. Pattes de la sixième paire beaucoup plus grandes que celles de la septième paire, qu'elles recouvrent presque en entier.

O. FISCHERII, Nob.

ORCHESTIE DE FISCHER, *O. Fischerii*, Nob.

(Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, t. 5, pl. 25, fig. 14.)

Nous avons dédié au savant entomologiste de Moscou, M. Fiseher, une espèce d'Orchestie très-remarquable, dont il existe plusieurs individus au Muséum du Jardin du Roi, mais dont nous ignorons la patrie. Elle est plus grosse et plus longue que l'Orchestie littorale. Les antennes supérieures sont très-courtes, grosses et subulées ; les inférieures sont à peu près de la longueur du thorax ; les yeux sont grands et circulaires ; les mandibules sont dépourvues de palpes comme chez les autres Orchesties et les Talitres ; les mâchoires ne présentent rien de remarquable ; il en est de même des pattes-mâchoires, si ce n'est l'élargissement des deux premiers artieles de leurs tiges palpiformes. Les pattes thoraciques de la première paire sont petites, non chélières et terminées par une petite main très-étroite. Celles de la seconde paire sont au contraire très-grandes, et leurs mains ont à peu près la même forme que dans l'Orchestie littorale ; seulement le bord antérieur présente une apophyse qui remplit une partie de l'espace compris entre elles et la griffe qui les termine, et qui est extrêmement grande. Les pattes des trois paires suivantes sont petites et ne présentent rien de particulier ; mais celles de la sixième paire acquièrent des dimensions très-considerables ; la hanche s'élève bien au-dessus de son point d'articulation avec le corps, recouvre une grande partie de l'abdomen et cache complètement la patte suivante ; les autres articles sont très-longs, mais ont la forme ordinaire. Les pattes de la

septième paire n'atteignent pas l'avant - dernier article des précédentes ; et leur article basilaire , quoique clypéiforme et aussi large que long , dépasse à peine l'espèce de bouclier dont nous venons de parler. Les anneaux thoraciques et le premier anneau de l'abdomen sont arrondis et lisses en dessus ; mais les deux segmens suivans portent à leur bord postérieur trois grandes épines placées verticalement près l'une de l'autre et de chaque côté de la ligne médiane. Le quatrième et le cinquième anneau de l'abdomen sont hérissés en dessus de petites pointes , et les appendices qui représentent l'anneau caudal sont beaucoup plus développés que chez les autres Orchesties. Les fausses pattes ne présentent rien de remarquable.

Espèces douteuses.

TALITRUS GRILLUS, Bosc , Crustacés , t. II , Pl. 15 , fig. 1 et 2 ; Say , *Op. cit.* , p. 384.

ONISCUS GAMMARILLUS , Pallas , *Spicil. zool.* , fasc. 9 , tab. 4 , fig. 8.

ONISCUS STROEMIANUS , Oth. Fabricius , *Fauna Groen.* , p. 261 ; Strcem. , Mém. de la Soc. royale de Danemark , t. IX , tab. 8.

ONISCUS CICADA ? Oth. ; Fabricius , *Op. cit.* , p. 258.

Genre **TALITRE** , *Talitrus* , Latr.

Les moeurs des Talitres sont les mêmes que celles des Orchesties ; leurs pattes antérieures sont , en général , fortes et terminées par un article gros et pointu qui n'est pas susceptible de se replier sur l'article précédent , et qui sert à l'animal pour creuser le sol ; tandis que celles de la seconde paire sont faibles et habituellement replierées sous le corps ; mais quelquefois on rencontre une disposition contraire , et ce sont les pattes de la seconde paire qui sont les plus fortes ; mais elles ne se

terminent jamais par une main préhensile et armée d'une griffe mobile.

Espèces.

A. Pattes de la première paire beaucoup plus fortes que celles de la seconde.

B. Ongle des secondes pattes inséré sur le bord supérieur de l'article précédent, et n'atteignant pas son extrémité.

T. *SALTATOR.*

(*Squilla saltator*, Klein, Crust., p. 68, fig. B, E, F.
Gammarus saltator, Montagu, *loc. cit.*, Pl. 4, fig. 3, etc., etc.)

BB. Ongle des secondes pattes inséré sur le bord antérieur de l'article précédent, et s'avancant au-delà de son extrémité.

T. *BEAUCOUDRAII*, Nob.

AA. Pattes de la première paire beaucoup moins fortes que celles de la seconde paire.

T. *CLOQUETII.*

(*Orch. Cloquetii*, Audouin; Savigny,
Op. cit., Pl. 11, fig. 9.)

Espèces douteuses.

Talitrus nicæensis, Risso, Hist. nat. de l'Europe méridion., t. V, p. 98.

Genre **LYSIANASSE**, *Lysianassa*, Nob.

Les Crevettines, que nous plaçons dans cette nouvelle division générique, se rapprochent des Talitres par la structure de leurs pattes, dont aucune n'est préhensile; celles de la première paire sont assez fortes, presque cylindriques dans toute leur longueur et terminées par un article court et presque immobile. La forme des divers appendices de la bouche est au contraire la même que dans les Crevettes et les autres genres de la subdivision des Aquatiques; les antennes sont quelquefois

très-courtes, mais les supérieures sont toujours au moins aussi longues que le pédoncule des inférieures et se terminent par deux tigelles annelées.

Espèces.

A. Antennes très-courtes et d'égale longueur ; les supérieures beaucoup plus grosses que les inférieures. **L. COSTA**, Nob.

AA. Antennes très-longues ; les supérieures plus faibles que les inférieures, et ne dépassant pas le pédoncule de ces dernières.

L. CHAUSEICA, Nob.

LYSIANASSE DE COSTA, *L. Costæ*, Nob.

(Voy. Pl. 10, fig. 17.)

Cette espèce de Crevettine, que nous avons trouvée à Naples et que nous dédions à M. Costa, naturaliste distingué de cette ville, est remarquable par sa forme ventrue et par la brièveté extrême de ses antennes. Les supérieures sont très-grosses à leur base ; elles diminuent rapidement de volume et se terminent par deux petites tiges annelées ; l'une forme de six ou sept pièces, l'autre de trois ou quatre. Les antennes inférieures sont extrêmement grêles. Les yeux sont grands et réniformes ; les appendices de la bouche ne diffèrent que de peu de ceux de la Lysianasse de Chausey, dont on trouvera la description détaillée dans notre ouvrage sur le littoral de la France. Les pattes de la première paire sont courtes, très-grosses et terminées par un article grand et conique ; celles de la seconde sont grêles, aplatis, allongées, contournées et faibles ; leur extrémité est arrondie, et l'ongle qui les termine est rudimentaire ; enfin elles ne paraissent propres ni à la locomotion ni à la préhension,

et cette disposition conduit à celle que l'on rencontre chez les Talitres. Les suivantes sont grèles, et leur ongle est long, mince et un peu courbe ; enfin la hanche ou article basilaire des dernières pattes est très-élargi, et son bord postérieur est semi-circulaire. Les appendices de l'abdomen n'offrent rien de remarquable, si ce n'est que les stylets terminaux de ceux des trois derniers anneaux sont très-courts, tandis que dans la Lysianasse de Chausey ils sont allongés.

Cette espèce, qui est longue seulement d'environ trois lignes, se trouve parmi les fucus dans la baie de Naples.

Genre **CREVETTE**, *Gammarus*, Fabr.

Ces Crustacés, ainsi que les Amphithoés, etc., ne quittent que rarement l'eau qu'ils habitent, à moins que ce ne soit pour se cacher sous des fucus humides. La lame épiniérienne du quatrième segment thoracique est rudimentaire comme sur les deux anneaux suivants, etc., etc.

Espèces.

- A. Yeux ovalaires, réuiformes ou linéaires.
- B. Bord postérieur des trois premiers segmens de l'abdomen droit, et ne se prolongeant pas de manière à former une grande épine médiane.
- C. Quatrième et cinquième anneau de l'abdomen armés en dessus de petits faisceaux d'épines.
- D. Yeux plus ou moins réniformes, mais n'ayant pas la forme d'un S romain.
- E. Antennes supérieures garnies seulement de quelques poils très-courts.
- F. Fausses pattes abdominales de la sixième

paire beaucoup plus saillantes que celles des deux paires précédentes.

G. Premier article des dernières pattes thoraciques irrégulièrement ovalaire.

H. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par deux grands articles épineux.

G. *LOCUSTA*, Montagu.
(Linn. , Trans. , vol. IX, Pl. 4.
fig. 1.)

HH. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par un seul article grand et épineux ; le second stylet étant rudimentaire.

G. *OLIVII*, Nob.

GG. Premier article des pattes thoraciques de la dernière paire ayant la forme d'un carré allongé.

G. *ORNATUS*, Nob.

FF. Fausses pattes abdominales de la sixième paire dépassant à peine les deux précédentes.

G. *MARINUS*, Leach.

(Lin. , Trans. , v. XI , p. 359.)

EE. Second article des antennes supérieures entouré de grandes soies , qui atteignent le niveau du cinquième anneau de la tige terminale.

G. *FASCIATUS*, Say.

(*Op. cit.* , p. 374.)

DD. Yeux flexueux ayant la forme de la lettre S.

G. *CAMPHYLOPS*, Leach.

(*Op. cit.* , vol. XI , p. 390.)

CC. Cinquième anneau de l'abdomen lisse en dessus , et ne présentant pas d'épines.

I. Griffe des secondes pattes s'infléchissant sur le bord de la main , et non sur sa face interne.

K. Anneau caudal représenté par deux petits articles styliformes dirigés en haut.

L. Pédoncule des antennes supérieures ne dépas-

sant pas le troisième article du pédoncule des antennes inférieures.

M. Antennes supérieures à peu près de la longueur des inférieures. *G. FLUVIATILIS.*

(*G. pulex* , Fab. Montagu,
Op. cit. , vol. IX , Pl. 4 ,
fig. 2.)

MM. Antennes supérieures très-courtes , ne dépassant guère le pédoncule des inférieures. *G. ATLANTICUS* , Nob.

LL. Pédoncule des antennes supérieures dépassant celui des antennes inférieures.

G. IMPOSTUS , Nob.

KK. Anneau caudal représenté par deux lames horizontales qui constituent une espèce de nageoire.

G. OTHONIS , Nob.

II. Griffe des secondes pattes se reployant sur la face interne de la main. *G. DUCES* , Nob.

BB. Bord postérieur du troisième anneau de l'abdomen se prolongeant en arrière , de manière à former sur la ligne médiane une grosse dent. (En général, l'un des deux anneaux précédens ayant une disposition analogue.)

L. Pattes de la seconde paire monodactyles dans les deux sexes ; bord postérieur des anneaux abdominaux sans dents.

M. Une carène élevée dans toute la longueur de la ligne médiane du dos , et formant sur les deux derniers anneaux thoraciques , ainsi que sur les trois premiers anneaux de l'abdomen , une grosse dent pointue et dirigée en arrière. *G. SABINI* , Leach.

(Ross , Voyage , vol. II , p. 178 ;
Sabine , App. to captain Parry's
Voyage , tab. 1 , fig. 8.)

MM. Point de carène ni de dents sur le thorax.

G. MECRONATUS , Say.
{ *Op. cit.* , p. 376. *G. boreus* , Sabine , *loc. cit.* , p. 51.)

LL. Pattes de la seconde paire didactyles dans l'un des sexes ; bord postérieur des anneaux abdominaux découpé en dents.

G. APPENDICULATUS, Say.
(*Op. cit.*, p. 377.)

AA. Yeux circulaires.

N. Fausses pattes abdominales de la sixième paire beaucoup plus saillantes que celles des deux paires précédentes.

O. Thorax arrondi en dessus ; point de rostre.

G. PODACER, Nob.

OO. Thorax élevé en carène dentelée. Front armé d'un rostre aigu et très-long. G. LORICATUS, Sabine.

(*Op. cit.*, tab. 1. fig. 7.)

NN. Fausses pattes abdominales de la sixième paire ne dépassant qu'à peine celles des deux paires précédentes.

P. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par deux articles plus longs que le pédoncule, et garnis de longs poils. G. MUTILUS, Muller.

(*Zool. Danica*, vol. III, tab. xcvi, fig. 1-11.)

PP. Fausses pattes abdominales de la sixième paire ne portant pas deux grands articles ciliés.

Q. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par deux petits stylets cornés, très-courts.

G. SAVII, Nob.

QQ. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par un seul stylet épineux, près de la base duquel est un petit article rudimentaire.

G. BREVICAUDUS.

CREVETTE ORNÉE, *G. ornatus*, Nob. (Pl. 10, fig. 1.)

Cette espèce nouvelle et curieuse de Crevette a été envoyée de Boston au Muséum d'Histoire naturelle de Paris par M. Lesueur. Sa longueur est d'environ un pouce, et sa forme générale ne diffère que peu de celle de la Crevette locuste, si commune sur nos côtes ; mais si on l'examine avec attention, on voit que la longue tige ter-

minale de ses antennes inférieures présente une disposition fort curieuse, et dont nous ne connaissons pas d'exemple parmi les autres Crustacés. A la partie supérieure des neuf ou dix premiers articles de chacune de ces tiges on trouve une petite cupule membraneuse, transparente, invisible à l'œil nu, légèrement ciliée sur les bords, fixée à l'antenne par sa base et entourée de quelques poils (Pl. 10, fig. 2, b). Au premier abord, je pris ces appendices pour autant de petits polypes nus; mais, ayant examiné au microscope plusieurs individus de cette espèce de Crevette, je me suis convaincu qu'ils appartenaient réellement à l'animal, car je les ai toujours rencontrés en même nombre et placés exactement de la même manière. Quant à l'usage de ces espèces de ventouses microscopiques que nous n'avons rencontrées dans aucune autre partie de l'animal ou chez aucun autre Crustacé, nous ne pouvons hasarder aucune opinion plausible.

Les yeux de la Crevette ornée sont presque linéaires et recourbés en avant. Les antennes sont à peu près de la même longueur. Le pédoncule des supérieures est plus long que d'ordinaire, et leur second article n'est guère plus court que le premier; mais le troisième n'est pas moitié aussi long que le second; la tige terminale est formée d'environ quarante articles un peu allongés et à peine ciliés; enfin l'appendice inséré au-dessus est assez long; on y compte environ dix articles. Le pédoncule des antennes inférieures n'est guère plus long que celui des supérieures, et sa tige terminale est divisée en une vingtaine d'articles, dont les neuf ou dix premiers portent, comme nous l'avons déjà dit, de petites cupules.

Enfin, on y remarque aussi un grand nombre de poils très-longs. Les palpes mandibulaires sont grands et leur dernier article est garni en dedans de poils raides et courts (fig. 3). Les mâchoires ne présentent rien de remarquable (fig. 4 et 5); il en est de même des pattes-mâchoires qui sont réunies sur la ligne médiane de manière à former une espèce de grande lèvre qui recouvre toute la bouche (fig. 6). Les pattes des deux premières paires ont la même forme, mais les secondes sont notablement plus grandes que les premières, et garnies de plus de poils; la main n'est pas très-large; son bord antérieur est oblique, mais bien distinct de l'inférieur, et garni d'une ou deux épines. Les pieds de la troisième et de la quatrième paire ne présentent rien de remarquable; mais le premier article des trois paires postérieures, au lieu d'être à peu près ovalaire, comme dans la plupart des espèces, a la forme d'un carré allongé. On ne trouve au-dessous du thorax que deux rangs d'appendices lamelleux (fig. 7); les languettes cornées qu'on rencontre dans d'autres espèces n'existent pas ici. Les trois derniers articles de l'abdomen présentent, comme chez la Crevette locuste, quelques petites épines situées sur la ligne médiane près de leur bord postérieur. Les six premières fausses pattes de l'abdomen sont longues et grêles (fig. 8), celles de la quatrième et de la cinquième paire sont terminées par des stylcts très-courts; celles de la sixième paire les dépassent de beaucoup, et portent chacune deux articles terminaux coniques et d'égale longueur. Enfin, les appendices qui représentent le septième anneau abdominal, ou l'anneau candal, sont très-petites, dirigées en haut et styliformes.

CREVETTE D'OLIVI, *Gammarus Olivii*, Edw.

C'est à Naples que j'ai rencontré en assez grande abondance la Crevette que je dédie au savant auteur de la Zoologie de l'Adriatique. Elle est un peu plus petite que la Crevette locuste et d'une couleur verte; mais ce qu'elle présente de plus remarquable, c'est la disposition de l'article terminal des pattes de la seconde paire qui se reploie sur le bord de l'article précédent dans les mouvements ordinaires, et qui, dans la flexion complète, glisse un peu sur la face interne de la main. Sous ce rapport, la Crevette d'Olivi établit donc le passage entre les autres espèces des mêmes genres et celles dont Leach a formé son genre Mélite; il serait même difficile de décider auquel de ces groupes elle devrait appartenir, et cela est une nouvelle preuve de l'inutilité des subdivisions si multipliées (fig. 8).

Les yeux sont plus lunulés que chez la Crevette locuste et les antennes au moins aussi longues; les supérieures sont peu ciliées; les appendices de la bouche ne présentent rien de remarquable; les pattes des deux premières paires sont à peu près de la même grandeur, et la main qui les termine est rétrécie antérieurement, de sorte que le bord sur lequel la griffe se reploie est plutôt inférieur qu'antérieur. Les anneaux abdominaux ne présentent à leur face supérieure ni carène ni épine, et les trois derniers ne sont pas courbés de manière à former une espèce de coude avec les premiers; enfin les deux petits appendices terminaux du sixième segment sont coniques, et les fausses pattes de la dernière paire sont beaucoup plus saillantes que celles de la cinquième paire.

et ne portent qu'un grand stylet aplati et épineux, l'autre pièce qui le termine étant rudimentaire et à peine visible (fig. 9). Du reste la Crevette d'Olivi ressemble à la Locuste.

CREVETTE d'OTHON, *Gammarus Othonis*, Edw.
(Pl. 10, fig. 11-13.)

Parmi les Crevettes conservées dans les collections du Jardin du Roi, il en est une qui me paraît constituer une espèce nouvelle, et que je dédierai à Othon Fabricius, à cause de quelque ressemblance que je trouve entre ce Crustacé et l'Amphipode décrit par ce savant sous le nom d'*Oniscus abyssinus*. Nous ignorons la patrie de cette Crevette, mais elle mérite de fixer un instant notre attention, à cause de quelques particularités de son organisation.

Dans les Crustacés décapodes de la section des Macroures, le sixième anneau de l'abdomen porte comme les autres segmens une paire d'appendices ; mais, en outre, il s'articule avec une pièce impaire, qui est évidemment un septième anneau rudimentaire, et qui constitue la pièce médiane de l'espèce de nageoire caudale propre à ces animaux. Chez toutes les Crevettes connues, le sixième anneau de l'abdomen termine le corps, et porte en général une ou deux paires d'appendices, dont les postérieures, lorsqu'elles existent, ont ordinairement la forme de petits stylets coniques. Au premier abord, on croirait assez difficile de retrouver les analogies de ces derniers organes, et encore plus d'établir leur identité avec le septième anneau abdominal des Ma-

croures ; mais la Crevette d'Othon en fournit la preuve. En effet, chez ce petit Crustacé, le sixième anneau de l'abdomen s'articule dans toute la longueur de son bord postérieur avec une grande lame natatoire horizontale qui est divisée en deux par une fente médiane, et représente exactement la pièce impaire de la queue des Macrourés (Pl. 10, fig. 12) ; et d'un autre côté, diverses Crevettes de nos côtes, que nous ferons connaître par la suite, présentent tous les degrés intermédiaires entre cette disposition et celle dont nous avons parlé plus haut.

Les quatre antennes de la Crevette d'Othon sont à peu près de la même longueur ; leur forme est semblable à celle des antennes de la Crevette locuste ; mais les inférieures sont plus courtes et la face interne des unes et des autres est garnie d'une rangée longitudinale de petites épines qui leur donne un aspect dentelé (fig. 13). Le filet accessoire des antennes supérieures est rudimentaire, et on y désigne seulement trois articles ; leur tige terminale est au contraire très-longue. La forme des yeux, des appendices de la bouche, des mains et des pattes postérieures et des cinq premières paires d'appendices abdominaux, est la même que dans la Crevette locuste. Les fausses pattes de la sixième paire dépassent beaucoup les autres, et sont terminées par des lames cornées, lancéolées et non styliformes ; enfin les rudimens de l'anneau caudal ne sont plus de petits articles coniques dirigés en haut, mais ont la forme de lames, et constituent, par leur jonction sur la ligne médiane, une espèce de queue aplatie, dirigée en arrière et arrondie postérieurement. Cette disposition curieuse suffirait pour faire distinguer la Crevette d'Othon de toutes les autres espèces connues.

Espèces douteuses.

- ONISCUS ARENARIUS**, Oth. Fabricius, *Op. cit.*, p. 259. — *Gammarus Homari*, Fabricius, *marflue*, Strom., Mém. de la Société royale de Danemark, vol. X, tab. 1, fig. 1-9.
- ONISCUS ABYSSINUS**, Oth. Fabricius, *Op. cit.*, p. 261.
- GAMMARUS MARINUS**, Risso, *Op. cit.*, t. V, p. 96.
- GAMMARUS PALMATUS?** Montagn. Linn., *Trans.*, vol. VII, tab. 6, fig. 4. — *Melita palmata*, Leach. Etc., etc.

Genre **AMPHITHOE**, *Amphithoe*, Leach.

Les Amphipodes qui se rapportent à cette division générique ont la plus grande analogie avec les Crevettes, dont ils ne diffèrent guère que par l'absence du filament terminal accessoire qu'on voit aux antennes supérieures de celles-ci. Leurs mœurs sont les mêmes.

Espèces.

- A. Front dépourvu de rostre.
- B. Antennes supérieures aussi longues ou plus longues que les inférieures.
- C. Flancs dépourvus d'épines.
- D. Dos subcaréné, et présentant de grandes dentelures vers la partie postérieure.
- E. Mains des quatre pattes antérieures armées en dessous de trois grandes dents épineuses.
- A. *SERRATA*, Say.
(*Op. cit.*, p. 382.)
- E. Mains des quatre pattes antérieures dépourvues de dents spiriformes. A. *MARIONIS*, Nob.
- DD. Dos arrondi, ne présentant ni carène, ni dentelures.
- F. Premier article des six dernières pattes sans dentelures notables sur le bord postérieur.

G. Fausses pattes abdominales de la sixième paire beaucoup plus saillantes que les précédentes, et terminées par deux articles au moins aussi longs que leur pédoncule.

H. Bord postérieur des derniers anneaux de l'abdomen sans épines.

A. JURINEI, Nob.

HH. Bord postérieur des derniers anneaux armé d'une rangée de petites épines. **A. PODURA.**

(*Gammarus podurus* , Mull., *Zool. Dan.*, t. III, Pl. 116, fig. 1-6.)

GG. Fausses pattes abdominales de la sixième paire terminées par deux petits articles très-courts, et dépassant à peine les précédentes.

I. Premier article des six dernières pattes très-élargi et arrondi postérieurement.

K. Mains des pattes antérieures à peu près de la grandeur de celles de la seconde paire.

L. Tige terminale des antennes inférieures beaucoup moins longue que le pédoncule, et formée par environ dix ou quinze segmens.

M. Antennes inférieures beaucoup moins longues que les supérieures.

A. PAUSILIPÆ, Nob.

MM. Antennes inférieures presque aussi longues que les supérieures.

A. INDA, Nob.

LL. Tige terminale des antennes inférieures beaucoup plus longue que leur pédoncule, et formée d'au moins vingt à vingt-cinq segmens.

A. *FILOSA*, Aud.(*Cymadusa filosa*, Savigny,
Egypte, Pl. 11, fig. 4.)KK. Mains des pattes antérieures
beaucoup moins grosses que celles
des pattes de la seconde paire.N. Mains des pattes de la se-
conde paire grêles et allon-
gées. A. *FUCICOLA*, Leach.

(Linn., Trans., v. XI.)

NN. Mains des pattes de la se-
conde paire très-larges.A. *OBTUSATA*.(*Gam. obtusatus*, Montagu.Linn., Trans., v. XI,
tab. 2, fig. 17:)II. Premier article des six dernières
pattes point élargi postérieurement,
se terminant par des bords presque
droits.O. Portion postérieure de
l'abdomen sans épines ni
dents en dessus.A. *RUBRICATA*, Leach.(*Gam. rubricatus*, MontaguLinn., Trans., v. IX,
tab. 5, fig. 1.)OO. Portion postérieure de
l'abdomen épineuse en
dessus.A. *FRESNELII*, Aud.

(Savigny, Egypte, Pl. 11, fig. 3.)

FF. Premier article des six dernières pattes armé
sur le bord postérieur d'une série de huit à douze
grandes dents. A. *DENTATA*, Say.(*Op. cit.*, p. 383.)CC. Chaque côté du corps armé d'une série longitudinale
d'épines. A. *CANCELLA*, Latr.(*Oniscus cancellus*, Pallas, *Spicil.
zool.*, fasc. 9, tab. 3, fig. 18.)

BB. Antennes supérieures notablement plus courtes que les inférieures.

Q. Mains des quatre premières pattes à peu près de même grandeur.

R. Thorax ayant de chaque côté une série d'éminences spiniformes dirigées en arrière. A. COSTATA, Nob.

RR. Thorax lisse et sans saillies latérales.

S. Premier article des pattes postérieures sans épines sur le bord postérieur.

T. Second article des antennes supérieures notablement plus court que le premier.

V. Mains des deux premières paires ayant à peu près la même forme.

A. REYNAUDII, Nob.

VV. Mains de la première paire d'une forme très-différente de celle des mains de la seconde paire, la griffe s'infléchissant sur le bord antérieur des premières et sur le bord inférieur des secondes.

A. ARMORICA, Nob.

TT. Second article des antennes supérieures aussi long que le premier.

A. SWAMMERDAMEI, Nob.

SS. Premier article des six dernières pattes armé de trois ou quatre épines sur le bord postérieur.

A. PUNCTATA, Say.

QQ. Mains des pattes de la seconde paire plus de deux fois aussi grosses que celles des pattes antérieures.

X. Antennes supérieures beaucoup plus longues que le pédoncule des inférieures. A. PELAGICA, Nob.

XX. Antennes supérieures dépassant à peine le pédoncule des inférieures.

A. PREVOSTII, Nob.

AA. Front armé d'un rostre aigu et très-long. A. EDWARDSII.

(*Talitrus Edwardsii*, Sabine,
Op. cit., tab. 2, fig. 1.)

AMPHITHOÉ A CÔTES, *Amphithoe costata*, Nob.
(Pl. 10, fig. 14-16.)

Dans cette espèce nouvelle, envoyée de l'île Bourbon au Muséum du Jardin du Roi par M. Milius, l'enveloppe tégumentaire est beaucoup plus épaisse et plus dure que chez les autres Crevettines, et de chaque côté du corps il existe une ligne saillante formée par une série d'éminences allongées qui occupent la partie inférieure du segment dorsal de chaque anneau thoracique, et se prolongent postérieurement en forme d'épines.

Les antennes supérieures sont plus courtes que les inférieures; leur pédoncule est formé de trois petits articles dont la longueur va en décroissant, et leur tige terminale est divisée en une trentaine d'anneaux. Le pédoncule des antennes inférieures est beaucoup plus court que d'ordinaire, car il dépasse à peine celui des supérieures; mais leur tige terminale est très-longue et composée d'environ cinquante segmens. Les yeux sont circulaires; les palpes mandibulaires très-grands et formés de quatre articles; les mâchoires et les pattes-mâchoires ne diffèrent pas notablement de celles des Crevettes. Les pièces latérales des anneaux thoraciques ne sont pas très-grandes; mais au-dessus de chacune d'elles est un rebord saillant qui se prolonge postérieurement en pointe, en sorte qu'il existe de chaque côté du thorax une rangée d'apophyses épineuses dirigées en arrière. Les pattes de la première paire sont un peu plus grosses que celles de la seconde; mais leur forme est la même, et la main qui les termine est arrondie et un peu dentelée inférieurement; les pattes postérieures sont

plus courtes que dans la plupart des autres Amphithoés. Les trois premiers anneaux de l'abdomen sont élevés sur la ligne médiane et prolongés en forme de dent. Enfin les appendices abdominaux de la sixième paire sont terminés par deux grands articles, et dépassent de beaucoup les précédents.

Espèces douteuses.

GAMMARUS LONGICORNIS? Viviani, *Phosp. maris*, tab. 2, fig. 3, 4.

GAMMARUS TRUNCATUS, Viviani, *Op. cit.*, tab. 2, fig. 6.

GAMMARUS CRASSIMANUS, Viviani, *Op. cit.*, tab. 2, fig. 8.

ETIONE PUNCTATA? Risso, *Op. cit.*, t. V, p. 96. Etc., etc.

Genre **ISAEA**, *Isaea*, Nob.

Dans le genre **Isaea**, la forme générale du corps est la même que chez les Crevettes ; les antennes supérieures se terminent aussi par deux appendices annelés ; mais, au lieu de n'avoir que les pattes des deux premières paires préhensiles, ces Crustacés les ont toutes terminées par une griffe mobile qui se reploie sur le bord de l'article précédent.

Espèce.

ISAEA DE MONTAGU, *I. Montagui*, Nob.

Genre **LEUCOTHOÉ**, *Leucothoe*, Leach.

Dans ce genre, les antennes supérieures ne sont terminées que par une seule tige annelée, qui est plus courte que chez la plupart des Crustacés ; il en est de même pour les antennes inférieures. La structure des pattes de la première paire est très-remarquable, le pénultième article constituant une espèce de doigt mobile qui s'applique sur le bord supérieur d'un long prolong-

gement du pénultième article, et se termine par une griffe recourbée. La disposition des pattes des six dernières paires est la même que dans le genre **Crevette**; enfin les appendices de la becche présentent divers caractères qu'il serait trop long d'exposer ici.

Espèce.

LEUCOTHOE FURINA, *Lyusta furina*, Savigny (Egypte, Pl. 11, fig. 2).

Espèce douteuse.

LEUCOTHOE ARTICULOSA, Leach. (*Gam. articulosus*, Montagu; Linn., Trans., v. VII, tab. 6, fig. 6.)

Tribu des **SAUTEURS**.

Dans ce groupe, le corps a la forme d'un demi-cylindre; il n'est pas comprimé latéralement, et les épimères ou pièces latérales de l'arceau supérieur sont très-étroites dans toute la longueur du thorax; aussi les pattes des quatre premières paires ne sont-elles pas encaissées à leur base comme dans le tube précédent. Les antennes inférieures sont en général pédiformes; les branches palpiformes des pattes-mâchoires sont peu développées; les membres abdominaux des trois dernières paires sont en général terminées par de petits articles ovalaires; enfin la portion postérieure du corps n'agit pas comme organe du saut, et lorsqu'ils sont sur le sol, ces **Amphipodes** marchent au lieu de sauter. Enfin ils nagent sur le ventre et non sur le flanc comme les **Crevettines** de la tribu précédente.

DIVISIONS GÉNÉRIQUES.

TRIBU des MARCHEURS.	Antennes inférieures non pédiiformes, et terminées par une tige annelée, longue et flexible.	Mains des secondes pattes grandes et didactyles; la griffe, ou doigt mobile, formée par les deux derniers articles.	Genre ERICHTHONIS.
		Mains des secondes pattes très-petites, portant une griffe formée seulement par le dernier article.	Genre ATTLE.
	Antennes supérieures formées par deux tiges annelées, dont une très courte.		Genre UNGIOLIS.
	Antennes inférieures plus ou moins pédiiformes, et terminées par une tige courte, roide, et ne présentant qu'un très-petit nombre de divisions.	Mains des secondes pattes formées par l'antépénultième article, et portant une griffe formée par les deux derniers articles.	Genre CÉRAPODE.
		Mains des secondes pattes formées par le pénultième article, et portant une griffe formée d'un seul article.	Genre PODOCÈRE.
	Antennes supérieures sans fillet terminal accessoire.	Pattes de la seconde paire préhensiles.	
		Pattes de la seconde paire non préhensiles, et dactyles.	Genre COROPHIS.

Genre ÉRICHTHONIE, *Ericthonius*, Nob.

Les Crevettines appartenant à ce genre nouveau ont beaucoup d'analogie avec les Leucothoés, dont elles diffèrent principalement par l'état rudimentaire des pièces épimériennes des premiers segmens thoraciques. Les antennes supérieures sont simples et à peu près de la longueur des inférieures ; les pattes de la seconde paire sont terminées par une main très-grosse formée par l'antépénultième article, et présentent en avant un prolongement sur lequel s'appuie la griffe qui est composée elle-même des deux derniers articles.

Espèce.

ERICHTHONIE DIFFORME, *E. difformis*, Nob.

Point de prolongement spiriforme sur l'antépénultième article des pattes antérieures.

Espèce douteuse.

GAMMARUS SPINICARPUS? Muller, *Zool. Danica*, v. III, tab. 119.

Genre **ATYPE**, *Atylus*, Leach.

Corps linéaire, sans épimères clypéiformes; premier article des six dernières pattes étroit comme aux pattes précédentes; la main qui termine les quatre premières pattes est très-petite et formée par le pénultième article.

Espèce.

ATYLUS CARINATUS, Leach, *Zool. Miscel.*, v. II, tab. 69.

Genre **UNCIOLA**, *Unciola*, Say.

Pattes de la première paire préhensiles et subchéliformes; celles de la seconde paire terminées par une main adactyle portant à son extrémité deux petites pointes crochues; premier article des six dernières pattes étroit.

Espèce.

UNCIOLA IRRORATA, Say, *Op. cit.*, v. I, p. 389.

Genre **CÉRAPODE**, *Cerapus*, Say.

Antennes supérieures grosses, aussi longues que les inférieures et pédiformes comme elles; pattes des cinq

dernières paires grèles dans toute leur longueur; pattes de la première paire petites et non chéliformes.

Espèce.

CERAPUS TUBULARIS, Say, *Op. cit.*, v. I, tab. 4, fig. 7-11, p. 49.

Genre **PODOCÈRE**, *Podocerus*, Leach.

Antennes supérieures presque aussi longues que les inférieures. Pattes de la première paire terminées par une main subchéliforme plus ou moins bien formée; premier article des pattes postérieures étroit comme aux pattes précédentes.

Espèces.

A. Main des pattes antérieures beaucoup plus petite que celle des pattes de la seconde paire.

B. Mains des pattes de la seconde paire presque cylindriques.

P. CYLINDRICUS, Say.

(*Op. cit.*, v. I, p. 387.)

BB. Mains des pattes de la seconde paire comprimées et ovalaires.

P. VARIEGATUS, Leach.

AA. Main des pattes antérieures à peu près de la grandeur de celle des pattes de la seconde paire.

C. Mains ovalaires, sans échancrure semi-lunaire sur leur bord dentaire. **P. PULCELLUS**.

(*Jassa pulchella*, Leach. Linn.,
Trans. — *Gam. falcatus*, Montagu. Linn., Trans., v. IX,
Pl. 6, fig. 2.)

CC. Mains dont le bord antérieur est découpé en croissant.

P. PELAGICUS.

(*Jassa pelagica*, Leach.)

Genre **COROPHIE**, *Corophia*, Latr.

Antennes supérieures beaucoup plus courtes que les inférieures qui sont très-grosses et pédiformes. Pattes de

DIVISIONS GÉNÉRIQUES.

FAMILLE
des
HYPÉRINES.

Antennes de la seconde paire insérées, emmêle les premières, à la face antérieure de la tête, au devant du labre, et ne pouvant se replier sur elles-mêmes.	Pattes des trois dernières paires toutes grèles, virgiformes, ambulatoires et non préhensiles. Membres abdominaux des trois dernières paires cylindriques et terminés par deux petits articles cornés.	Pattes de la troisième et de la quatrième paire grèles, virgiformes, et nullement préhensiles.	Deux paires d'antennes distinctes.	Antennes de la première paire courtes, grosses et arrondies au bout. Pattes-mâchoires présentant des rudiments de tiges palpiformes.	Genre VIRILIE.
					Genre HYPERIE.
Pattes de l'une des trois dernières paires au moins terminées par une main préhensile.	Antennes de la seconde paire insérées à la face inférieure de la tête, sur les côtés de la bouche, et pouvant se replier sur elles-mêmes, de manière à former trois ou quatre courbes.	Pattes de la troisième et de la quatrième paire portant une espèce de main triangulaire, formée par l'antépénultième article, sur le bord desquelles s'infléchit une griffe formée par les deux derniers articles.	Une seule paire d'antennes presque rudimentaires.	Antennes de la seconde paire presque aussi longues que le corps, et terminées par une longue tige annelée et setigée.	Genre PHORQUE.
					Genre LESTRIGON.
Tête aplatie, très-longue, et portant les antennes de la première paire à sa face inférieure.	Tête grosse, arrondie, et portant les antennes de la première paire à sa face antérieure.	Premier article des pattes des trois dernières paires lamelleux et clypéiforme. Membres abdominaux des trois dernières paires formés presque en entier par une grande lame ovale, semi-membraneuse.	Premier article des pattes des trois dernières paires grèle et virgiforme, comme aux pattes précédentes. Membres abdominaux cylindriques, et terminés par deux petits articles cornés.	Pattes de la sixième paire préhensiles, et de même forme que celles de la cinquième paire.	Genre DACTYLOGÈBE.
					Genre ANCHYLOMÈRE.
Tête grosse, arrondie, et portant les antennes de la première paire à sa face antérieure.	Antennes de la première paire simples, coniques, et sans appendice près de leur extrémité.	Antennes de la première paire bifides et fusiformes, portant près de leur extrémité un petit appendice grêle et styliforme.	Antennes de la première paire coniques, et dépourvues de tige terminale annelée.	Antennes de la première paire bifides et fusiformes, portant près de leur extrémité un petit appendice grêle et styliforme.	Genre TYPHIS.
					Genre OXYCÉPHALE.

		Genre VIBILIE.
		Genre HYPÉRIE.
	Pattes des dernière res toute les , vir mes , au toires e préhensi Membre dominan trois d res pair lindriqu terminé deux pe ticles co	Genre PHORQUE.
FAMILLE des HYPÉRINES.	Antennes de la se- conde paire insé- rées , comme les premières , à la face antérieure de la tête, au devant du labre , et ne pouvant se re- ployer sur elles- mêmes.	Genre LESTRIGON.
		Genre DAIRA.
		Genre THÉMISTO.
		Genre DACTYLOCÈRE.
	Pattes d des tro nières au moi minées une ma hensile	Genre NCHYLOMIÈRE.
		Genre PHRONIME.
	Antennes de la seconde paire rées à la face inférieure de sur les côtés de la bouche , e vant se reployer sur elles-m de manière à former trois o tre coudes.	Genre OXYCÉPHALE.
		Genre TYPHIS.

la première paire terminées par une petite main subchéliforme ; pattes de la seconde paire constituant des organes fouisseurs comme chez certains Talitres ; etc., etc.

Espèces.

A. Troisième article des antennes inférieures portant à l'extrémité de son bord inférieur une grosse dent spiniforme.

C. LONGICORNE, Latr.
(*Cancer linearis*, Pennant, Br.
zool., IV, tab. 16, fig. 31.)

AA. Troisième article des antennes inférieures dépourvu de dents à son bord inférieur.

C. BONELLII, Nob.

FAMILLE DES HYPÉRINES.

La plupart des Amphipodes de la famille des Hypérines sont plus ou moins parasites ; ils se fixent sur des poissons, des Méduses, etc., et nagent en général avec facilité, mais sont de très-mauvais marcheurs ; leur corps est ordinairement gros et trapu, leur tête renflée ; leurs antennes rudimentaires ou présentant des formes anomalies, et leurs pattes antérieures petites et non préhensiles. Une ou plusieurs des paires de pattes appartiennent aux segmens moyens ou postérieurs du thorax, constituant presque toujours des organes de préhension ou de défense ; mais ne pouvant servir comme organes ambulatoires. Enfin, l'extrémité postérieure de l'abdomen est disposée pour la natation, et ne constitue jamais un organe de saut.

Nous divisons ce groupe naturel en onze genres, qu'on peut distinguer à l'aide des caractères indiqués dans le tableau suivant.

Genre **VIBILIE**, *Vibilia*, Nob.

Corps grêle et allongé comme chez les **Crevettines** de la seconde tribu ; tête petite et tronquée en avant ; antennes supérieures grosses, courtes, non subulées et arrondies au bout ; celles de la seconde paire, courtes et styliformes ; thorax divisé en sept segmens ; pattes de la deuxième paire terminées par une petite main imparfaitement didactyle, dont le doigt mobile est formé par les deux derniers articles ; pattes de la septième paire très-courtes, mais de même forme que les précédentes (1).

*Espèces.*VIBILIE DE PÉRON, *V. Peronii*, Nob.

(1) D'après le Rapport de M. Latreille sur ce travail, on voit qu'il regarde ce genre comme étant le même que celui qu'il avait indiqué, dans son ouvrage des Familles naturelles, sous le nom de **Dactylocère**. A l'époque où j'ai présenté mon Mémoire à l'Académie, ce savant n'avait pas encore publié les caractères de ce genre, de façon que je n'ai pu le reconnaître ; mais il l'a fait dans la nouvelle édition du Règne animal, qui parut peu de temps après, et qui était alors déjà imprimée. Il est évident que, dans la méthode de M. Latreille, les **Vibilies** rentrent dans son genre **Dactylocère** ; mais nous pensons qu'il convient de les distinguer de l'unique espèce que ce savant y rapporte, et qu'on doit prendre par conséquent comme type de ses **Dactylocères**. Cet Amphipode, qui est la **Phrosine semi-lunaire** de M. Risso (*Hist. nat. de l'Europe mérid.*, t. V, Pl. 3, fig. 10-12), diffère de nos **Vibilies** par sa forme générale, par la structure de ses pattes, et par celle de ses antennes, etc., etc. Nous proposerons donc de restreindre le genre **Dactylocère**, et de conserver la division des **Vibilies** pour les Crustacés ayant les caractères indiqués ci-dessus.

Genre HYPÉRIE, *Hyperia*, Lat. (1).

Tête très-grosse et arrondie; thorax renflé et divisé en sept segmens qui ont tous à peu près la même longueur; antennes subulées, sans tige terminale annelée; pattes grèles, non préhensiles et ayant toutes à peu près la même forme; abdomen portant comme d'ordinaire six paires de fausses pattes.

Espèces.

A. Pattes des trois dernières paires ayant toutes à peu près la même longueur.

B. Pattes des deux premières paires terminées par un ongle très-aigu. H. LATREILLI, Nob.

BB. Pattes des deux premières paires obtuses au bout, et n'ayant pas de sixième article ou d'ongle. H. CYANEÆ.

(*Talitrus cyaneæ*, Sabine, *Op. cit.*, Pl. 1, fig. 12-18.)

AA. Pattes de la cinquième ou de la sixième paire beaucoup plus longues que toutes les autres.

C. Antennes inférieures plus longues que les supérieures, et égales à environ la moitié de la longueur du thorax.

H. PELAGICA.

(*Lanceola pelagica*, Say,
Op. cit., p. 218.)

CC. Antennes inférieures rudiimentaires, les supérieures presque aussi longues que le corps. H. CORNIGERA, Nob.

(1) Le nom de Hypérie ayant déjà trouvé place dans les ouvrages généraux les plus répandus, j'ai eu devoir l'adopter ici, quoique ce genre ne me paraisse différer en rien de celui établi en 1818 par M. Say, sous le nom de *Lanceola*. Enfin, d'après les caractères assignés par M. Straus au genre qu'il vient de décrire dans les Mémoires du Muséum, et qu'il appelle *Hiella*, cette nouvelle division générique n'est encore autre que le genre *Lanceola* de M. Say, et Hypérie de M. Latreille; mais si la figure et la description que cet anatomiste a données de son *Hiella Orbignii* sont exactes, ce Crustacé s'en distinguerait, ainsi que

HYPÉRIE DE LATREILLE, *H. Latreilli*, Nob.
 (Pl. 11, fig. 1-7.)

L'espèce d'Hypérie que nous dédions au fondateur de ce genre et qui a été trouvée aux environs de la Rochelle par M. d'Orbigny père, a environ six lignes de long. Son corps, large et renflé antérieurement, se rétrécit beaucoup vers la partie postérieure, et se compose, comme chez la plupart des Amphipodes, de quinze segments, dont un céphalique, sept thoraciques, six abdominaux et un caudal ayant la forme d'une petite lame terminale. La tête est grosse, renflée et verticale; les yeux en occupent la plus grande partie et présentent un grand nombre de petites facettes ou cornéoles hexagonales au milieu de chacune desquelles on distingue un renflement lenticulaire (1). A la face antérieure de la tête on remarque une fossette assez profonde et allongée dans laquelle s'insèrent les antennes; ces appendices sont courts, styliformes et placés par paires près de la ligne médiane, mais assez loin les uns au-dessus des autres; ceux de la première paire sont un peu plus longs que les inférieurs, et lorsqu'ils s'infléchissent en bas, ils ne dépassent pas le labre; on leur distingue quatre articles: le premier est assez gros, les deux suivants sont très-courts, enfin le dernier est conique, et

de tous les autres Amphipodes connus, par le nombre de ses fausses pattes abdominales, qui serait de sept paires au lieu de six.

(1) Pour plus de détails à ce sujet, je renverrai au Mémoire sur la structure des yeux des Crustacés, que j'ai communiqué à la Société d'Histoire naturelle, dans sa séance du 3 juin 1830, et que je me propose de publier incessamment.

sans divisions annulaires. Les antennes inférieures ou de la seconde paire sont également styliformes et portées sur un tubercule ovalaire qui est placé au-dessus du labre et qui paraît être formé par la soudure de leur premier article avec la tête ; leur portion mobile se compose de quatre articles, dont le premier est le plus court et le dernier est le plus long et sans divisions annulaires. La bouche est assez saillante ; on y distingue 1^o un labre qui est bilobé et inséré à la base d'un tubercule arrondi, qu'au premier abord on pourrait prendre pour cet appendice lui-même ; 2^o d'une paire de mandibules très-fortes portant chacune une longue tige palpiforme qui, dans la position naturelle, fait saillie au-devant de la tête entre les deux antennes de la seconde paire ; 3^o d'une languette bilobée ; 4^o d'une première paire de mâchoires qui se terminent par deux grandes lames cornées dont l'interne est armée de dents sur le bord antérieur ; 5^o d'une paire de mâchoires externes qui sont moins développées et moins lamellaires que les antérieures, mais également bifides ; et 6^o d'un paire de pattes-mâchoires qui sont réunies entre elles de manière à former (comme chez toutes les Hypérines) une espèce de lèvre inférieure unique terminée par trois petites lames cornées et ne recouvrant qu'une très-faible partie de la bouche (fig. 4).

Le thorax, comme nous l'avons déjà dit, est renflé en dessus et divisé en sept segmens. Chacun de ces anneaux est assez étroit, et leur arceau supérieur est formé presque en entier par la pièce dorsale ; les épimères sont très-peu développées et n'encaissent pas du tout la base des pattes. De même que chez tous les autres Amphi-

podes, ces organes sont au nombre de sept paires, dont les quatre premières sont dirigées en avant et les trois dernières en arrière ; ils ont tous presque la même forme et aucun n'est préhensile ; leur premier article est assez grand, mais point clypéiforme, comme chez les Crevettes, etc. ; les articles suivants sont plus ou moins grêles et légèrement aplatis ; enfin les deux derniers forment une sorte de stylet aigu. Les pattes de la première paire sont les plus petites de toutes, et leur antépénultième article est assez large ; il en est de même pour les pattes de la seconde paire, tandis que pour les suivantes cette pièce ne présente aucune dilatation notable ; enfin ces dernières pattes sont toutes à peu près de la même longueur. A la base de chacun de ces membres, ceux de la première paire exceptés, il existe une grande vésicule membraneuse, aplatie et de forme presque ovalaire, qui est suspendue sous le thorax et paraît servir principalement à la respiration. Ces appendices existent dans les deux sexes, et chez les femelles, on voit au-dessous d'eux, de chaque côté du sternum, une série de petites lames qui sont les analogues des palpes et qui servent à retenir les œufs que ces animaux portent sous cette partie du corps. L'abdomen se compose de six anneaux portant chacun une paire de membres, et donne attaché par son extrémité postérieure, à une lame qui représente un septième segment ou anneau caudal. Les trois premiers anneaux de l'abdomen sont très-développés, et leur arceau supérieur se prolonge de chaque côté, de manière à encasser les fausses pattes correspondantes. Ces derniers organes ont à peu près la même forme que chez tous les autres Amphipodes. Leur article basilaire ou pédoncule

est gros et presque quadrilatère, et leurs deux lames terminales sont assez larges, annelées et garnies sur les bords de longs poils ciliés. Le quatrième anneau de l'abdomen est encore assez gros et bien distinct, mais le cinquième et le sixième sont peu développés et soudés entre eux de façon à être difficiles à distinguer. La lame qui représente le septième anneau et qui est l'analogie de la pièce médiane de la queue de l'Ecrevisse, est petite et triangulaire ; enfin les trois paires de membres qui font suite aux trois paires de fausses pattes natatoires et qui s'insèrent aux quatrième, cinquième et sixième anneaux de l'abdomen, forment avec cette lamelle horizontale une espèce de nageoire caudale ; leur pédoncule est grêle et allongé, et les deux lames qui les terminent sont courtes, de forme lancéolée et dépourvues de poils (fig. 3). La couleur de cette Hypérie est brunnâtre.

Espèces douteuses.

ONISCUS MEDUSARUM, Oth. Fabricius, *Fauna Groenlandica*, p. 275.

Marflue, Strom., *Physik og oeconomisk Beskrivelse over fogdried Sondmor*, v. I, tab. 1, fig. 12 et 13 (cop. dans l'Encyclopédie méthodique, Pl. 328, fig. 17 et 18).

GAMMARUS GALBA? Montagu. Linn., *Trans.*, v. XI, tab. 2, fig. 2. —

Genre **PHROSINE** de M. Latreille, 2^e éd. du Règne anim., t. IV, p. 117.

HIELLA ORBIGNII? Straus, *Mém. du Mus.*, t. XVIII, Pl. 4.

Genre **PHORQUE**, *Phorcas*, Nob.

Dans cette petite division générique de la famille des Hypérines, les antennes inférieures sont tout-à-fait rudimentaires ; la tête est très - grosse ; le second segment

du thorax est notablement plus développé qu'aucun des autres ; aucune des pattes n'est préhensile , ni terminée par une main ; celles des quatre premières paires sont courtes; les cinquièmes sont très-longues, mais filiformes, et ne peuvent guère servir à la locomotion ; celles de la sixième paire , encore plus longues , sont au contraire très-fortes ; enfin celles de la dernière paire sont rudimentaires ; la structure de l'abdomen est la même que dans le genre Hypérie.

Espèce.

PHORQUE DE REYNAUD , *Phorcus Reynaudii*, Nob.

Genre LESTRIGON , *Lestrigonus* , Nob.

Tête très-grosse et renflée ; premier segment du thorax rudimentaire ; abdomen plus grand que le thorax; antennes à peu près de même longueur , terminées toutes par une longue tige subulée, multi-articulée. Aucune patte n'est préhensile , mais celles de la seconde paire présentent une espèce de petite main formée par l'anté-pénultième article , etc., etc.

Espèce.

LESTRIGON DE FABRÉ , *Lestrigon Fabrei* , Nob.

Genre DAIRA , *Daira* , Nob.

Tête grosse et renflée ; antennes styliformes et rudimentaires ; thorax conique , très-étroit postérieurement et ayant le premier segment très-court ; pattes des deux premières paires portant une main imparfaitement didac-

tyl, dont le doigt mobile est formé par les deux derniers articles ; abdomen comme dans le genre Hypérie.

Espèce.

DAIRA DE GABERT, *Daira Gabertii*, Nob.

Genre THÉMISTO, *Themisto*, Guérin.

Tête grosse et renflée ; antennes simples ; thorax divisé en sept segmens, dont le premier est bien distinct ; pattes de la seconde paire terminées par une petite main imparfairement didactyle.

Espèce.

THEMISTO GAUDICHAUDII, Guérin, Mém. de la Soc. d'Hist. nat. de Paris, t. IV, Pl. 23, C, fig. 1-17.

Genre DACTYLOCÈRE, *Dactylocera*, Latr.,
Phrosina? Risso.

Forme générale analogue à celle des Hypéries ; antennes supérieures remplacées par deux petits tubercules cornés, celles de la seconde paire rudimentaires et styliformes. Thorax divisé en six segmens ; pattes des deux premières paires courtes, grèles et adactyles ; celles des quatre paires suivantes terminées par une main subchiliforme assez semblable à celle des Crevettes ; pattes de la septième paire rudimentaire.

Espèce.

DACTYLOCÈRE DE NICE, *Dactylocera Nicæensis*, Nob. — *Phrosina semi-lunata*? Risso, Hist. nat. de l'Europe mérid., t. V, Pl. 10-12, fig. 3.

Genre ANCHYLOMÈRE, *Anchylomera*, Nob.

Forme générale du corps la même que dans le genre précédent; antennes très-courtes et styliformes ou nulles; thorax divisé en six segmens; pattes des deux premières paires terminées par un article aplati et lancéolé; celles de la troisième et de la quatrième paires terminées par une petite main formée par le troisième article; pattes de la cinquième paire grosses et subchilifères; enfin celles des deux dernières paires terminées par une tige grêle et cylindrique.

Espèces.

A. Pattes de la première paire beaucoup plus courtes que celles de la seconde paire. A. BLOSSEVILLII, Nob.

AA. Pattes de la première et de la seconde paire à peu près de même grandeur. A. HUNTERII, Nob.

Genre PHRONIME, *Phronima*, Latr.

Tête très-grosse; une seule paire d'antennes styliformes, très-courtes; pattes des quatre premières paires non préhensiles; celles de la cinquième paire terminées par une grosse main didactyle bien formée; pattes des deux dernières paires adactyles.

Espèce.

PHRONIMA SEDENTARIA, Latreille, *Genera Crustaceorum et Insectorum*, Pl. 2, fig. 2.

Espèce douteuse.

PHRONIMA CUSTOS, Risso, *Hist. nat. des Crustacés de Nice*, Pl. 2, fig. 3.

Genre *TYPHIS*, *Typhis*, Risso.

La forme générale des *Typhis* est semblable à celle des *Anchilomères* et des *Hypéries*; la tête est très-grosse, le thorax renflé et l'abdomen rétréci; les antennes supérieures, grosses, coudées et beaucoup moins longues que la tête, sont insérées à sa partie antérieure; celles de la seconde paire sont grêles, cylindriques, sétacées et formées de quatre tiges articulées bout à bout et se reployant l'une sur l'autre, de façon que, dans le repos, ces organes sont cachés tout entier sous les parties latérales de la tête, bien que leur longueur totale soit plus grande que celle du thorax. Les pattes de la seconde paire sont terminées par une petite main imparfaitement didactyle; celles des deux paires suivantes sont grêles et cylindriques; le premier article de celles des cinquième et sixième paires est au contraire clypéiforme et très-grand, tandis que les articles suivants sont grêles et cylindriques; enfin les pattes de la septième paire sont très-petites et cachées sous les précédentes. (Voyez Pl. 11, fig. 8-18.)

Espèces.

- A. Pattes de la première paire terminées par une main imparfaitement didactyle, comme celles de la seconde paire. *T. FERUS*, Nob. (Pl. 11, fig. 8.)
- AA. Pattes de la première paire non préhensiles, et d'une forme tout-à-fait différente de celles de la seconde paire. *T. RAPAX*, Nob.

Espèces douteuses.

- TYPHIS OVOIDES*, Risso, Hist. nat. des Crustacés de Nice, Pl. 2, fig. 9.
GAMMARUS MONOCULOIDES? Montagu. Liin., Trans., vol. XI, tab. 2, fig. 2.

CANCER AMPULLA? Phipps, Voyage au pôle boréal, tab. 11, fig. 2.
 GAMMARUS GIBBOSUS?? Fabricius, *Entom. syst.*, II, p. 517.

Genre **OXYCÉPHALE**, *Oxycephalus*, Nob.

Ces Amphipodes s'éloignent de la plupart des Hypéries par la forme grêle et allongée de leur corps, par leur tête aplatie et lancéolée, etc. Les antennes sont semblables à celles des Typhis ; les pattes des deux premières paires sont terminées par une main didactyle bien formée ; les autres sont grêles, cylindriques et non préhensiles ; celles de la septième paire sont très-courtes. La disposition de l'abdomen et de ses appendices est assez semblable à ce qui existe chez les Hypéries.

Espèce.

OXYCÉPHALE PÊCHEUR, *O. piscatoris*, Nob.

Incertæ sedis.

Parmi les divers genres établis par les zoologistes, il en est plusieurs que l'on peut rapporter avec plus ou moins de certitude à l'ordre des Amphipodes, mais qui ne nous semblent pas assez bien connus pour qu'il soit possible de leur assigner une place précise dans une méthode naturelle. En attendant qu'on les ait étudiés de nouveau, nous avons donc pensé qu'il valait mieux les reléguer ici. De ce nombre sont :

1^o. Le genre **HIELLE** de M. Straus. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce savant dit que le nombre de fausses pattes abdominales est de sept paires, ce qui n'existe chez aucun autre Amphipode. Dans le cas où M. Straus

se serait trompé à cet égard, il nous paraît évident que ce genre rentrerait dans le genre Hypérie. (Voyez les Mémoires du Muséum, t. XVIII.)

2^o. Le genre **LÉPIDATYLE** de M. Say, qui semble encore prendre place dans la famille des Hypérines.

3^o. Le genre **PRÉRYGOCÈRE**, que M. Latreille a établi d'après une figure de Slabber. (Voyez la seconde édition du Règne animal, t. 4, p. 124.)

4^o. Les genres **SPERCHIUS** et **LEPLURES** de M. Raffinesque. (Précis de Découvertes somiologiques. Palerme, 1812.)

Le genre **APSEUDE** nous paraît avoir été mal observé, et se rapprochera probablement de notre genre **Tanaïs**, qui appartient à l'ordre des Isopodes, famille des Idotéides. Quant aux **Iones**, aux **Ancées** et aux **Pranizes** que quelques auteurs regardent comme étant des Amphipodes, nous nous sommes assurés qu'ils n'ont pas les caractères propres à cet ordre, et qu'ils rentrent dans la division des Isopodes.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Pl. 10, fig. 1. **CREVETTE ORNÉE**, vue de profil et beaucoup grossie; la ligne placée au-dessous indique sa grandeur naturelle.

Fig. 2. Trois articles de la tige terminale des antennes inférieures, vus au microscope pour montrer les espèces de cupules membranenses (*b*) qui sont fixées à leur bord supérieur (*a*).

Fig. 3. Mandibules.

Fig. 4. Mâchoires de la première paire.

Fig. 5. Mâchoires de la seconde paire.

Fig. 6. Pattes-mâchoires.

Fig. 7. L'un des appendices vésiculeux que l'on trouve fixés à la base des pattes thoraciques des six dernières paires, et qui paraissent servir à la respiration.

Fig. 8. Fausse patte abdominale de la seconde paire.

Fig. 9. L'une des pattes de la seconde paire de la *CREVETTE D'OLIVI*.

Fig. 10. Fausses pattes abdominales de la sixième paire de la même Crevette. — *a*, rudiment de la seconde paire terminale.

Fig. 11. *CREVETTE D'OTRON* grossie.

Fig. 12. Extrémité postérieure du corps de la Crevette d'Othon, vue en dessus. — *a*, lames horizontales représentant le septième anneau abdominal ou anneau caudal.

Fig. 13. Pédoncule des antennes inférieures, vu par sa face interne pour montrer la rangée de petites dents dont il est armé.

Fig. 14. *AMPHITHOÉ À CÔTES* grossie.

Fig. 15. Pattes-mâchoires.

Fig. 16. Mandibules.

Fig. 17. *LYSIANASSE DE COSTA*.

Pl. 11, fig. 1. *HYPÉRIE DE LATREILLE* grossie. — *a*, antennes de la première paire ; *b*, antennes de la seconde paire ; *c*, tiges mandibulaires ; *d*, pattes thoraciques de la première paire ; *e*, fausse patte abdominale de la troisième paire ; *f*, fausse patte abdominale de la sixième paire ; *g*, lame caudale ; *h*, appendices vésiculeux thoraciques.

Fig. 2. La tête vue de face, et considérablement grossie. — *a*, antennes supérieures ; *b*, antennes de la seconde paire ; *c*, labre au-dessus de laquelle on voit le tubercule qui lui donne attache, et les tiges palpi-formes des mandibules (*d*) ; *e*, les yeux.

Fig. 3. Extrémité postérieure du corps vue en dessous. — *a*, troisième anneau de l'abdomen ; *b*, quatrième anneau de l'abdomen ; *c*, fausses pattes de la quatrième paire ; *d*, fausses pattes de la cinquième paire ; *e*, fausses pattes de la sixième paire ; *f*, lame caudale représentant le septième anneau de l'abdomen, et s'articulant sur le bord du sixième anneau, qui est confondu avec le précédent.

Fig. 4. Pattes-mâchoires.

Fig. 5. Mâchoires de la seconde paire.

Fig. 6. Mâchoire de la première paire.

Fig. 7. Mandibules.

Fig. 8. *TYPHIS FÉROCE* grossi. — *a*, antennes de la première paire ; *b*, antennes de la seconde paire ; *c*, patte de la cinquième paire ; *d*, patte de la sixième paire, dont le premier article cache la patte de la septième paire.

Fig. 9. Extrémité postérieure de l'abdomen vue en dessus.

- Fig. 10. Antenne de la première paire.
 Fig. 11. Antenne de la seconde paire.
 Fig. 12. Patte thoracique de la première paire.
 Fig. 13. Patte de la seconde paire.
 Fig. 14. Patte de la troisième paire.
 Fig. 15. Patte de la septième paire.
 Fig. 16. Fausse patte abdominale de la première paire.
 Fig. 17. Fausse patte abdominale de la quatrième paire.
 Fig. 18. Fausse patte abdominale de la cinquième paire.
-

DESCRIPTION d'un genre nouveau de la famille
 des Hypéricinées;

Par M. CAMBESSÈDES.

Lamarck a le premier fait connaître, dans le Dictionnaire encyclopédique, sous le nom d'*Hypericum articulatum*, un arbuste découvert à Madagascar par Commerson, et nommé, dans les notes manuscrites de ce voyageur, *Cussonia*. Depuis lors, Chapelier trouva la même plante sur la côte nord-est de cette île, et, ignorant qu'elle eût été décrite par Lamarck, lui donna le nom de *Lanigerostema*.

Ayant en ma possession des exemplaires recueillis par ces deux voyageurs, j'ai pu me convaincre qu'ils diffèrent par plusieurs caractères des *Hypericum*, et que la plante à laquelle ils appartiennent doit constituer un genre nouveau. Comme le nom de *Cussonia* a été donné depuis peu à une plante de la famille des Ombellifères, et que celui de *Lanigerostema*, composé de deux mots, l'un grec et l'autre latin, est contraire aux règles admi-

Fig. 2.

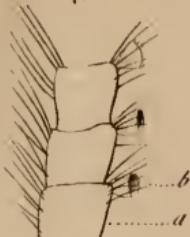


Fig. 1.

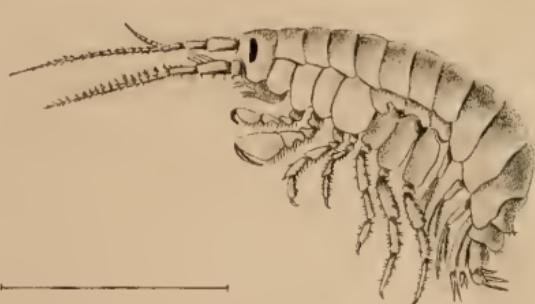


Fig. 3.



Fig. 6.



Fig. 5.



Fig. 4.



Fig. 7.



Fig. 9.



Fig. 11.

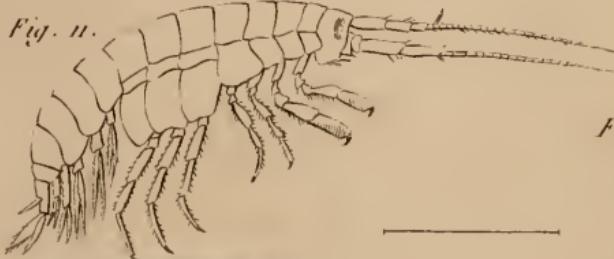


Fig. 13.



Fig. 12.



Fig. 15.



Fig. 14.

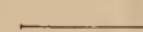


Fig. 16.

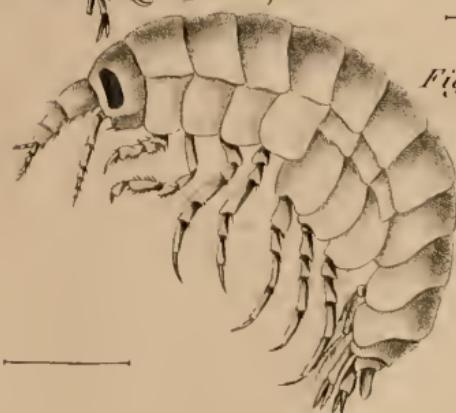


Fig. 17.



Fig. 1. G^{re}e Crevette. Fig. 14 - 16. G^{re}e Amphithoe.

Fig. 17. G^{re}e Lysianassa.



Fig. 1.

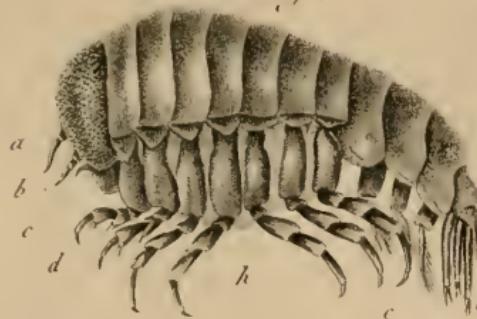


Fig. 2.

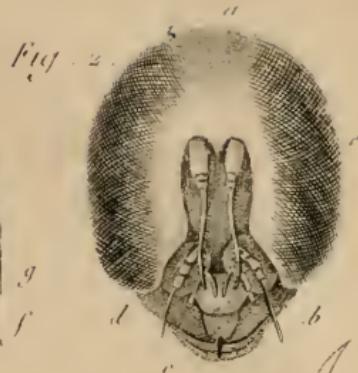


Fig. 3.

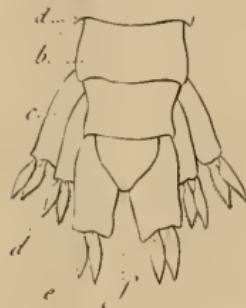


Fig. 4.



Fig. 5. Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 8.

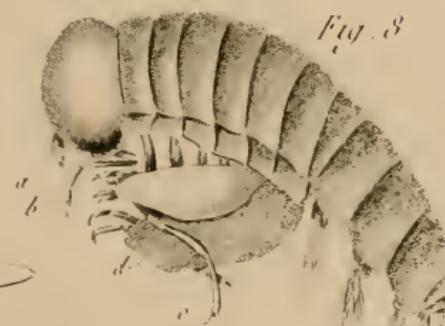


Fig. 8.

Fig. 16.



Fig. 11.



Fig. 17.

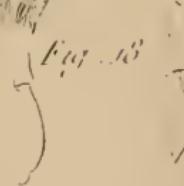


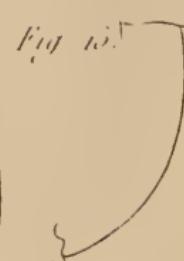
Fig. 12.



Fig. 13.



Fig. 14.



Pl. 12. - Génre *Hyperte* Fig. 1-18. - Génre *Typhus*.

